

AUDIOVALLEY

Société anonyme établie en Belgique
Siège social: Route de Lennik 451
1070 Bruxelles

N° d'entreprise (RPM Bruxelles): 0473.699.203

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES **TENUE LE 25 mai 2022 A 10H30**

1. BUREAU

La séance est ouverte à 10h30, les actionnaires présents désignent Monsieur Alexandre Saboundjian en tant que président de l'Assemblée Générale. Le président désigne comme secrétaire Monsieur Sébastien Veldeman et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Camille Saboundjian.

2. COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Le secrétaire vérifie la liste de présence déposée et les procurations des mandataires présents, dont il résulte que sur les 13.041.483 actions qui disposent de droits de vote, 9.571.562 sont représentées, soit 73,39 %.

Le secrétaire rappelle que suite à l'Assemblée Générale du 15 février 2021, un droit de vote double été conféré aux actions entièrement libérées qui sont inscrites depuis au moins deux années sans interruption au nom du même actionnaire dans le registre des actions nominatives de la Société.

A la date d'enregistrement de la présente l'Assemblée Générale, le 10 mai 2022, 5.725.796 actions disposent ainsi d'un droit de vote double.

Les actionnaires suivants sont présents physiquement lors de cette assemblée générale :

- Maximum SA (représenté par Alexandre Saboundjian) : 5.377.818 actions ;
- Alexandre Saboundjian : 222.344 actions nominatives et 3.121 actions dématérialisées

Les actionnaires suivants ont voté par procurations lors de cette assemblée générale :

- ACTYS 1 : 182.870 actions ;
- AMPLEGEST PME : 537.371 actions ;
- TOCQUEVILLE FINANCE : 100.000 actions ;
- SEXTANT PEA (AMIRAL GESTION) : 348.017 actions ;
- DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS : 300.250 actions ;
- ACTYS 3 : 154.391 actions ;
- CM-AM MICRO CAP : 75.000 actions ;
- FCPI NEXTSTAGE CAP 2026 : 87.012 actions ;
- NEXTSTAGE CAP 2024 IR : 161.855 actions ;
- INNOVALTO 2017-2018 : 165.928 actions ;
- PLUVALCA INITIATIVES PME : 235.610 actions ;

- FCPI NEXTSTAGE CAP 2023 ISF : 608.066 actions ;
- OFI ACTIONS PME ETI : 240.000 actions ;
- FCPI NEXTSTAGE CAP 2022 IR : 68.873 actions ;
- CM-AM ENTREPRENEURS France : 70.000 actions ;
- FCPI ALTO INNOVATION 2020 : 121.425 actions ;
- TALENCE SELECTION PME : 344.537 actions ;
- HSBC BANK PLC : 50.000 actions ;
- FCPI ISATIS EXPANSION N 4 : 74.621 actions ;
- FCPI ISATIS EXPANSION N 5 : 42.453 actions.

Ces procurations sont disponibles sur la plateforme d'ABN AMRO (www.abnamro.com/evoting).

Le Président constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

3. ORDRE DU JOUR

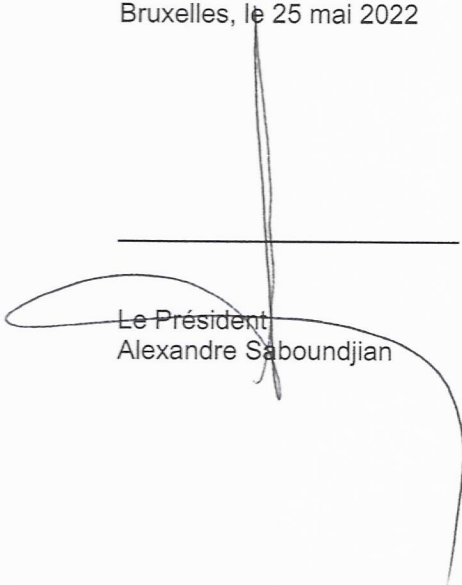
Le président ouvre l'ordre du jour en annonçant la décision du Conseil d'Administration de proroger la décision relative à l'approbation des comptes annuels 2021 de trois semaines, soit au 15 juin 2022, à 10 heures 30, conformément à l'article 7:150 du Code des sociétés et des associations et à l'article 28 des statuts de la société.

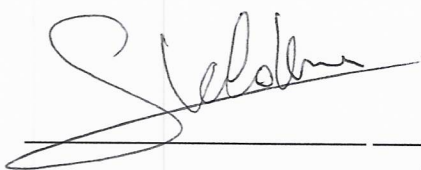
Le Président explique les raisons de cette prorogation, à savoir l'impossibilité pour le Réviseur de la société de pouvoir présenter un rapport sans réserve. En effet, Une lettre d'intention dans le cadre d'un projet de cession et de financement de Winamp SA avec un investisseur financier de premier plan avait été acceptée par AudioValley SA le 11 avril 2022 ; c'est sur base de cette lettre d'intention que les comptes consolidés IFRS 2021 ont été adoptés, le 30 avril 2022.

Ce projet n'a malheureusement pas pu aboutir, comme anticipé, par décision de cet investisseur financier.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 10h45.

Bruxelles, le 25 mai 2022


Le Président
Alexandre Saboundjian


Le secrétaire
Sébastien Veldeman


Le scrutateur
Camille Saboundjian